

COMMUNE DE CAUMONT-sur-AURE

Compte-rendu de la réunion du 25 mai 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-cinq mai, à 20 heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Christophe LE BOULANGER, maire.

Date de convocation : 18 mai 2020.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 18 mai 2020.

Membres en exercice	23
Membres présents et représentés	23
Quorum (8) 1/3 des membres	Atteint
Membres absents et excusés	0
Membres ayant donné pouvoir	0

Membres présents : BEZIERS Jean-Marie, BOUVIER Corinne, BROUILLARD Jean-Luc, CHAILLON Sylvain, DESFAUDAIS Prisca, DUVAL Estelle, FLEURY Rosine, GENNEVIEVE Michel, HANICOT Nathalie, JUEL Madeleine, LARUE Serge, LAURENT Gilles, LEJEUNE Michel, LEPREVOST Carine, LESENECHAL Marie-Josèphe, MAHE Roger, MOREAU Bérengère, PERALDI Sandra, PORET Michel, ROHAUT Thierry, THOMAS Jean-Paul, VAUGELADE Martine.

Membres absents : NEANT

Membres excusés : NEANT

Membres absents ayant donné pouvoir : NEANT

Secrétaire de séance : Rosine FLEURY

1. Election du maire

Présidence de l'assemblée

Monsieur Jean-Paul THOMAS le plus âgé des membres présents du conseil municipal, a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré vingt-trois conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Madame Rosine FLEURY a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L.2121-15 du CGCT).

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : Monsieur Roger MAHE et Monsieur Michel PORET.

Déroulement de chaque tour de scrutin

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des candidatures au poste de maire.

Monsieur Christophe LE BOULANGER présente sa candidature.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de votants : 23

b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 1

c. Nombre de suffrages exprimés : 22

d. Majorité absolue : 12

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En lettres
LE BOULANGER Christophe	22	VINGT-DEUX

Proclamation de l'élection du maire

Monsieur Christophe LE BOULANGER a été proclamé maire de la commune de Caumont-sur-Aure et a été immédiatement installé.

2. Elections des adjoints

Sous la présidence de Monsieur Christophe LE BOULANGER, élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Nombre d'adjoints

Le maire a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit six adjoints au maire au maximum. Au vu de ces éléments, le maire propose de fixer à six le nombre des adjoints au maire de la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer à six le nombre d'adjoints au maire.

Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire

Après un appel à candidature, les listes de candidats sont les suivantes :
Liste conduite par Michel GENNEVIEVE

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants : 23
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 1
- c. Nombre de suffrages exprimés : 22
- d. Majorité absolue : 12

NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACE EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En lettres
GENNEVIEVE Michel	22	VINGT-DEUX

Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste de Monsieur Michel GENNEVIEVE.

2. Elections des maires délégués

Le maire demande à l'assemblée s'il y a des candidatures au poste de maire délégué de Caumont-l'Eventé :

1 candidature : Monsieur Christophe LE BOULANGER

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants : 23
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 1
- c. Nombre de suffrages exprimés : 22
- d. Majorité absolue : 12

NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En lettres
LE BOULANGER Christophe	22	VINGT-DEUX

Proclamation de l'élection du maire délégué de Caumont-l'Eventé

Monsieur Christophe LE BOULANGER a été proclamé maire délégué de Caumont-l'Eventé.

Le maire demande à l'assemblée s'il y a des candidatures au poste de maire délégué de Livry :
2 candidatures : Monsieur Michel PORET et Monsieur Jean-Paul THOMAS

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants : 23
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- c. Nombre de suffrages exprimés : 23
- d. Majorité absolue : 12

NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En lettres
PORET Michel	18	DIX-HUIT
THOMAS Jean-Paul	5	CINQ

Proclamation de l'élection du maire délégué de Livry

Monsieur Michel PORET a été proclamé maire délégué de Livry.

Le maire demande à l'assemblée s'il y a des candidatures au poste de maire délégué de La Vacquerie :

1 candidature : Monsieur Michel GENNEVIEVE, adjoint au maire

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de votants : 23
- b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 3
- c. Nombre de suffrages exprimés : 20
- d. Majorité absolue : 12

NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En lettres
GENNEVIEVE Michel	20	VINGT

Proclamation de l'élection du maire délégué de La Vacquerie

Monsieur Michel GENNEVIEVE a été proclamé maire délégué de La Vacquerie.

Clôture du procès-verbal des élections de maire et adjoints

Le procès-verbal, dressé et clos, le 20 mars 2020, à 21 heures 09 minutes, en triple exemplaire, a été, après lecture, signé par le maire, le conseiller municipal le plus âgé, les assesseurs et la secrétaire.

Autres sujets évoqués

Charte de l'élu

Lecture de la charte par le maire.

Masques en tissu commandés via Pré-Bocage Intercom

Livraison prévue semaine 22 ou 23.

Seront déposés dans les boîtes aux lettres des personnes âgées de 60 ans et +.

Pour le reste de la population, ces masques seront à retirer dans les mairies annexes.

Ecoles élémentaire et maternelle

Mme VAUGELADE :

12/05/20 : reprise des cours pour les GS, CP et CM2.

25/05/20 : reprise de toutes les classes, sauf les PS et MS (suivi sanitaire difficile à mettre en place).

Cantine scolaire : reprise en septembre, actuellement panier repas fourni par les parents et repas pris dehors ou en classe.

Les Francas du Calvados

Accueil solidaire : pour les enfants des personnels soignants, enseignants, communaux et les parents qui travaillent à deux.

Centre de loisirs – Eté 2020 : mini-camps supprimés, réouverture de l'accueil limitée à un certain nombre d'enfants (personnel prioritaire, etc.). En attente d'une décision définitive.

Proposition des Francas : organiser à partir du 15/08/20 un accueil solidaire « rattrapage scolaire ». Les Francas étudient actuellement la partie financière de cette nouvelle activité.

Activités diverses

Forum des associations : aucune décision de prise, si oui pas de soirée Karaoké.

Fête St Clair : annulée.

Kermesse des écoles : annulée.

Repas de aînés de Caumont et Livry : annulés.

Associations : salles des fêtes, gymnase et city stade restent fermés.

Salon du vin et de la gastronomie : meilleure visibilité après les vacances, toutefois, prévoir cette manifestation.

Mariages : annulés jusqu'à fin août.

Numérotation des rues

Pose en cours.

Changement d'adresse : chaque caumontais effectue cette démarche lui-même, un courrier-type sera transmis par La Poste.

Prochaines réunions

Réunion du conseil : mardi 02/06/20, à 20h, salle des fêtes de Caumont-l'Eventé.

Réunion du conseil : lundi 15/06/2020, à 20h, salle des fêtes de Caumont-l'Eventé.

Adjoints au maire - Réunion préparatoire : lundi 29/06/20, à 18h, salle du conseil à Caumont-l'Eventé.

Réunion du conseil : jeudi 09/07/20, à 20h, salle des fêtes de Caumont-l'Eventé.

Adjoints au maire - Réunion préparatoire : jeudi 03/09/20, à 18h, salle du conseil à Caumont-l'Eventé.

Réunion du conseil : lundi 14/09/20, à 20 h, lieu à déterminer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.